



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le vendredi 27 novembre 2015 — N° 134

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon**

QUÉBEC

La séance est ouverte à 9 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Mme de Santis (Bourassa-Sauvé) fait une déclaration afin de souligner le 30^e anniversaire de l'organisme Entre parents de Montréal-Nord inc.

Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Pierre Larivière pour son engagement dans la vie culturelle d'Hochelaga-Maisonneuve.

M. Blanchette (Rouyn-Noranda-Témiscamingue) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Roch Lamothe, récipiendaire de la Médaille de l'Assemblée nationale.

M. Lemay (Masson) fait une déclaration afin de féliciter Mme Catherine Ruel, qui participera au Championnat du monde de ringuette à Helsinki, en Finlande.

M. Hamad (Louis-Hébert) fait une déclaration afin de saluer le travail des bénévoles de l'Opération Nez rouge.

27 novembre 2015

Mme David (Gouin) fait une déclaration afin de souligner le 55^e anniversaire de l'organisme Compagnons de Montréal.

M. Poëti (Marguerite-Bourgeoys) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Yvon Lamarre pour son engagement politique et social.

M. Jolin-Barrette (Borduas) fait une déclaration afin de souligner le 50^e anniversaire de la Troupe de théâtre des deux rives de Beloeil.

M. Daoust (Verdun) fait une déclaration afin de souligner le 20^e anniversaire de l'organisme Cible Retour à l'emploi.

M. Roy (Bonaventure) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Paul Legault pour sa contribution à la protection de la faune.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 54.1 et 54.3 du Règlement, M. Ouellet (René-Lévesque) fait une déclaration afin de souligner le 25^e anniversaire de l'organisme Lumière boréale – Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel Baie-Comeau.

À 9 h 54, Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 01.

Moment de recueillement

Présentation de projets de loi

Mme Weil, ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 82 Loi proclamant le Jour commémoratif des crimes contre l'humanité commis au Cambodge de 1975 à 1979

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 82.

Dépôts de documents

M. Coiteux, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et de la Révision permanente des programmes et président du Conseil du trésor, dépose :

Le rapport du Secrétariat du Conseil du trésor à l'Assemblée nationale tel que prévu à l'article 84 de la Loi sur la fonction publique, en date de novembre 2015.
(Dépôt n° 1775-20151127)

Mme St-Pierre, ministre des Relations internationales et de la Francophonie, dépose :

L'Entente en matière de sécurité sociale entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la République de Pologne, signée à Québec le 3 juin 2015, ainsi qu'une note explicative sur le contenu et les effets de celle-ci.
(Dépôt n° 1776-20151127)

27 novembre 2015

Puis, elle dépose la motion suivante :

QUE, conformément à l'article 22.3 de la Loi sur le ministère des Relations internationales, l'Assemblée nationale approuve l'Entente en matière de sécurité sociale entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la République de Pologne, signée à Québec le 3 juin 2015.

(Dépôt n° 1777-20151127)

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 21 octobre 2015 par M. Bonnardel (Granby) concernant le soutien aux familles ayant un ou des enfants handicapés, dans la région de la Montérégie;

(Dépôt n° 1778-20151127)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 29 octobre 2015 par M. Lelièvre (Gaspé) concernant la mise en place d'un service d'hémodialyse à l'Hôtel-Dieu de Gaspé;

(Dépôt n° 1779-20151127)

La réponse à la question écrite n° 98 concernant l'état d'avancement des travaux découlant du rapport *Les activités socioprofessionnelles et communautaires : État de la situation et actions convenues pour l'amélioration des services*, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 20 octobre 2015 par M. Lisée (Rosemont);

(Dépôt n° 1780-20151127)

La réponse aux questions écrites n°s 109, 110, 111 et 112 concernant l'achalandage des passagers et des véhicules pour les traverses Québec-Lévis, Sorel-Tracy-Saint-Ignace-de-Loyola, Matane-Baie-Comeau-Godbout et Tadoussac-Baie-Sainte-Catherine, inscrites au *Feuilleton et préavis* du 11 novembre 2015 par M. Martel (Nicolet-Bécancour).

(Dépôt n° 1781-20151127)

27 novembre 2015

M. le président dépose :

Le rapport du Vérificateur général du Québec à l'Assemblée nationale pour l'année 2015-2016 intitulé *Vérification de l'optimisation des ressources – Automne 2015*. Ce document est accompagné d'une présentation du contenu du rapport;

(Dépôt n° 1782-20151127)

Le rapport du Vérificateur général du Québec à l'Assemblée nationale pour l'année 2015-2016 intitulé *Vérification particulière – Contrats en technologies de l'information*. Ce document est accompagné d'une présentation du contenu du rapport;

(Dépôt n° 1783-20151127)

La lettre, en date du 24 novembre 2015, que lui a adressée M^e François Casgrain, commissaire au lobbyisme, l'informant de la reprise de ses fonctions le 10 décembre 2015.

(Dépôt n° 1784-20151127)

Dépôts de rapports de commissions

M. Ouellette (Chomedey), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des institutions qui, les 25 et 26 novembre 2015, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 78, Loi encadrant l'octroi des allocations de transition aux députés qui démissionnent en cours de mandat. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 1785-20151127)

M. Reid (Orford), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des transports et de l'environnement qui, les 25 et 26 novembre 2015, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 76, Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du transport collectif dans la région métropolitaine de Montréal.

(Dépôt n° 1786-20151127)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme David, ministre de la Culture et des Communications, conjointement avec Mme Hivon (Joliette) et Mme Samson (Iberville), propose :

QUE l'Assemblée nationale salue le 400^e anniversaire de l'arrivée des Récollets en Nouvelle-France ainsi que de la présence des Franciscains en Amérique du Nord.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Hivon (Joliette), conjointement avec M. Paradis (Lévis) et M. Khadir (Mercier), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne les six années de travail qui ont mené à l'adoption de la Loi concernant les soins de fin de vie et à la préparation de son entrée en vigueur;

QU'elle salue l'exercice profondément démocratique qui a été mené de manière transpartisane pour permettre à tous de finir leurs jours dans la dignité, avec le moins de souffrances possible et dans le respect de leurs volontés;

QU'elle réitère sa volonté que cette loi entre en vigueur comme prévu le 10 décembre 2015 et que le gouvernement s'engage formellement à ne pas reporter cette échéance.

27 novembre 2015

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

M. Bonnardel (Granby) propose :

QUE l'Assemblée nationale demande au gouvernement libéral de s'engager à ne pas augmenter la taxe sur l'essence d'ici la fin de la présente législature.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Mme David (Gouin), conjointement avec M. Pagé (Labelle), présente une motion concernant les compressions du gouvernement dans le réseau des centres de la petite enfance; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Conformément à l'article 186 du Règlement, Mme Vien, leader adjointe du gouvernement, propose :

QUE soit révoqué l'ordre adopté par l'Assemblée, le 24 novembre 2015, qui mandatait la Commission des finances publiques afin qu'elle tienne des consultations particulières dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 74, Loi concernant principalement la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 26 mars 2015.

La motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 59, Loi édictant la Loi concernant la prévention et la lutte contre les discours haineux et les discours incitant à la violence et apportant diverses modifications législatives pour renforcer la protection des personnes;
- la Commission des finances publiques, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 69, Loi donnant suite à des mesures fiscales annoncées principalement à l'occasion du discours sur le budget du 26 mars 2015;
- la Commission de l'aménagement du territoire, afin d'entendre les intéressés et procéder à l'étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n° 210, Loi concernant un immeuble situé sur le territoire de la Ville de Québec; puis afin d'entendre les intéressés et procéder à l'étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n° 213, Loi concernant la taxe foncière applicable à PF Résolu Canada Inc. à titre d'autoconsommatrice de l'énergie électrique produite par ses installations hydroélectriques sur le territoire de la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau;
- la Commission de la culture et de l'éducation, afin d'entendre les intéressés et procéder à l'étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n° 216, Loi concernant la vente d'un immeuble situé sur le rang Bois-Franc Ouest à Notre-Dame-du-Sacré-Cœur-d'Issoudun;
- la Commission des finances publiques, afin d'entendre les intéressés et procéder à l'étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n° 217, Loi concernant la continuation de La Mine Belleterre Québec Ltée (libre de responsabilité personnelle) et de la Société Minière de la Baie de Boston Ltée.

Et du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 143.1 du Règlement, il convoque :

- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de compléter ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 66, Loi sur les activités funéraires.

27 novembre 2015

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption

Mme Vien, ministre du Tourisme, propose que le projet de loi n° 67, Loi visant principalement à améliorer l'encadrement de l'hébergement touristique et à définir une nouvelle gouvernance en ce qui a trait à la promotion internationale (*titre modifié*), soit adopté.

Après débat, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de Mme Vien, leader adjointe du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la prochaine séance.

Mme Vien, leader adjointe du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mardi 1^{er} décembre 2015, à 13 h 40.

La motion est adoptée.

À 11 h 24, Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 1^{er} décembre 2015, à 13 h 40.

Le Président

JACQUES CHAGNON